

05000 - Fonctionnement de l'Assemblée

**Proposition de désignation de représentants du
Conseil Départemental au sein de divers organismes**

Rapport n° CP/2019/062

Service gestionnaire :

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de désigner une représentante du Conseil Départemental dans un organismes tiers.

**PROPOSITION DE DESIGNATION AUPRES DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
(CLE) DU SAGE GIESSEN-LIEPVRETTE**

Par courrier en date du 13 juillet 2018, Monsieur le Préfet du Bas-Rhin a sollicité le président du Conseil Départemental pour qu'il désigne un représentant du Conseil Départemental du Bas-Rhin pour siéger au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Giessen-Liepvrette.

Par arrêté préfectoral du 22 octobre 2012, Mme Frédérique Mozziconacci a fait l'objet d'une désignation, pour une durée de mandat de 6 ans, en tant que représentante titulaire du Conseil Départemental du Bas-Rhin au sein de cette instance, le mandat est arrivé à échéance le 22 octobre 2018. En vertu de l'article R 212-31 du Code de l'Environnement, il n'y a pas lieu de désigner un suppléant.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé à la Commission Permanente du Conseil Départemental, de décider de désigner Mme Frédérique Mozziconacci, Conseillère Départementale, en qualité de membre titulaire, pour représenter le Conseil Départemental au sein de cette commission.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, désigne Mme Frédérique MOZZICONACCI, Conseillère départementale, pour représenter le Conseil Départemental, en qualité de membre titulaire, auprès de la Commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Giessen-Liepvrette.

Strasbourg, le 25/01/19

Le Président,



Frédéric BIERRY